

## Communiqué de presse

### Viteos fait son entrée dans le capital-actions de CADBAR SA pour faciliter les investissements vers la transition aux énergies renouvelables

**La société CADBAR SA (Chauffage à Distance Basse Areuse), qui valorise depuis près de quarante ans l'énergie thermique produite par l'usine d'incinération Vadec, accueille un nouvel actionnaire. Viteos fait son entrée dans le capital-actions de la société afin de faciliter sa nécessaire transition vers de nouvelles ressources énergétiques renouvelables.**

La société CADBAR SA a été créée en 1985 par les communes de Colombier, Bôle, Cortaillod, Boudry et le Canton de Neuchâtel. Son but est de récupérer les rejets thermiques de l'usine d'incinération de Vadec SA située à Cottendart et d'alimenter en chaleur les grands immeubles de la région. Le capital-actions est réparti à hauteur de 60% pour les communes et 40% pour le canton.

L'impulsion est venue du Canton, qui voyait dans le développement d'un réseau de chauffage à distance une solution intelligente permettant de concurrencer les combustibles traditionnels. Il dessert actuellement une partie des villages de Bôle, Boudry, Colombier et Cortaillod.

Au regard de leurs nombreuses années de service, les installations des deux usines de valorisation thermiques des déchets de Vadec nécessitent d'être remplacées. Vadec et ses partenaires ont ainsi décidé de réaliser sur le site des Montagnes neuchâteloises une nouvelle usine à l'horizon 2030, puis d'arrêter définitivement celle de Cottendart. CADBAR SA est donc amené à revoir notablement ses structures puisqu'en plus de distribuer de la chaleur, il s'agira aussi de la produire. C'est pourquoi, depuis 2018, le projet CADBAR 2030 a été lancé afin d'étudier la manière dont la société devait évoluer.

#### Une montée en puissance du chauffage à distance

Concrètement, une transition des réseaux de gaz vers le chauffage à distance est prévue avec l'apport de nouvelles sources d'énergies renouvelables sur les sites de Cottendart et de la STEP de la Saunerie. Une extension significative du chauffage à distance est planifiée dans ces 10 prochaines années, dans le but de desservir davantage de clients et contribuer ainsi à la réduction de la consommation de combustibles fossiles. Cela va pleinement dans le sens des politiques climatique et énergétique, autant cantonale que fédérale.

Structurellement, après d'intenses discussions, le conseil d'administration et les actionnaires cantonaux et communaux de CADBAR SA sont arrivés aux conclusions suivantes :

- La politique énergétique actuelle oblige la société à investir de manière très importante pour étendre son réseau de distribution et produire de la chaleur majoritairement d'origine renouvelable.
- Pour ce faire, il est nécessaire de s'allier à un partenaire qui bénéficie de l'expérience et dispose des ressources et compétences nécessaires à la fourniture et la distribution de chaleur à distance.

À ces fins, le Conseil d'État a proposé de céder une part significative de ses actions à Viteos, ainsi qu'un de ses deux sièges au conseil d'administration, considérant que le rôle d'investissement, de valorisation de l'énergie et d'exploitation de chauffage à distance est la vocation des groupes

énergétiques et non directement de l'État. Le conseil d'administration, puis l'assemblée générale, ont soutenu cette proposition.

Fort de ces décisions, l'entrée de Viteos dans le capital-actions de CADBAR SA permet ainsi à la société de se pérenniser, mais également de développer le réseau actuel du chauffage à distance.

Par son engagement, Viteos confirme son rôle de partenaire auprès des collectivités publiques dans la transition énergétique à soutenir les initiatives locales dans le développement de nouvelles sources de production d'énergies renouvelables et indigènes, tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement.

Formellement, l'assemblée générale extraordinaire de CADBAR SA a donc :

- validé les modifications des statuts dues à l'arrivée de Viteos comme nouvel actionnaire ;
- nommé formellement les membres du conseil d'administration suite aux votations communales.

### **Du changement à la présidence de CADBAR SA**

Après 39 années d'un fort engagement au sein et à la tête du conseil d'administration, M. Philippe Donner a remis son mandat. La présidence sera dorénavant assumée par M. Charles-Frédéric Gnaegi, jusque-là vice-président et très actif sur les projets en cours. En complément, Mme Roxane Kurowiak, commune de Milvignes, et MM. Christian Haenseler, commune de Cortaillod, Gilles de Reynier, ville et commune de Boudry, et Thierry Matthey-Junod, Viteos SA, ont été réélus ou nouvellement nommés au conseil d'administration.

Cette assemblée fut également l'opportunité pour les actionnaires de remercier sincèrement et chaleureusement le président sortant, M. Philippe Donner, de son très important engagement pour le bon fonctionnement de CADBAR SA, tout comme son futur développement.

#### **Contacts :**

**Laurent Favre, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, tél. 032 889 67 00 ;**

**Charles-Frédéric Gnaegi, président du conseil d'administration de CADBAR SA, tél. 079 469 86 30 ;**

**Josette Frésard, présidente du conseil d'administration de Viteos SA, tél. 032 886 00 06.**

Neuchâtel, le 21 août 2024